

Comment le Devoir de Vigilance devient une Opportunité pour une Économie Durable

20/07/2023

Par Elodie Guyot, conférencière et dirigeante de TERRES EFC Occitanie

Et si nous considérons les obligations et les contraintes non pas comme des obstacles mais comme des tremplins vers des opportunités innovantes et durables ? Imaginez un monde où la vigilance, loin d'être une contrainte pesante, se transforme en une boussole qui guide les entreprises vers une économie plus équitable et durable. Comment, demandez-vous ? Grâce à l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC).

La Coopération : l'Harmonie des Intérêts

L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) offre une perspective renouvelée du concept de coopération. Au cœur de l'EFC, la coopération transcende la simple collaboration ou coordination pour devenir un engagement mutuel entre les parties prenantes, visant un objectif commun. Tandis que la coordination peut être vue comme la gestion harmonieuse de pièces indépendantes et que la collaboration est un travail conjoint sur une tâche, la coopération implique un engagement mutuel entre les parties pour atteindre un objectif commun. Coopérer partager un destin commun et intégrer dans son travail, autant que possible, les enjeux et contraintes de l'autre en réciprocité.

Ainsi, l'EFC invite les entreprises à redéfinir leurs relations commerciales, considérant leurs partenaires non plus comme des acteurs périphériques, mais comme des acteurs centraux dans leur quête de succès.

Imaginez une réunion où tous les acteurs clés de l'entreprise sont présents - fournisseurs, employés, clients, et même concurrents. Un dialogue ouvert se déroule où chaque voix est entendue et valorisée. Ce n'est pas une utopie, mais la réalité tangible d'une entreprise qui embrasse l'EFC. La coopération transcende ici les simples échanges courtois pour devenir une véritable collaboration vers un objectif commun, tout en tenant compte des enjeux et contraintes de chacun.

Cette coopération, loin d'être une coïncidence, est un choix stratégique. Elle instaure un environnement propice à la prévention des risques ESG en favorisant une compréhension mutuelle et une anticipation proactive des problèmes. La coopération devient alors un outil précieux pour appréhender ces risques en amont, manifestant l'adage que "mieux vaut prévenir que guérir".

L'EFC propose cette approche novatrice, démontrant que la coopération dépasse la simple harmonie des intérêts. Elle génère un écosystème de réussite mutuelle où chaque partie prenante devient une pièce essentielle du puzzle, contribuant à la réalisation d'un objectif commun tout en respectant les limites de notre planète.

Partager un Destin Commun : au service de la Planète et des Hommes

L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) offre aux entreprises une direction audacieuse : être au service des besoins humains tout en préservant notre planète. Inspirée de la théorie du donut de l'économiste Kate Raworth, cette approche place le développement durable au cœur des préoccupations de l'entreprise.

"L'existence de notre entreprise vise à répondre aux besoins humains tout en respectant les limites écologiques de notre planète" - voici comment une entreprise embrassant l'EFC pourrait décrire son existence. Cette vision audacieuse unifie toutes les parties prenantes de l'entreprise dans une quête commune de prospérité durable.

Considérons l'exemple d'une entreprise de production de produits phyto-sanitaire. Auparavant concentrée sur le profit à court terme, elle décide d'embrasser l'EFC. L'économie de la fonctionnalité propose de vendre la performance des intrants plutôt que de vendre des volumes d'intrants. Au lieu de vendre des big bags d'engrais, des bidons de produits, des lâchers d'insectes, des prébiotiques du sol ou même des machines agricoles, il pourrait être pertinent de vendre à l'agriculteur un service intégré assurant la bonne croissance de ses cultures facturées à l'hectare. Ainsi, la quantité d'intrants épandue dans les champs n'est plus du tout le moteur du revenu. C'est un coût qu'il est désormais avantageux pour tous de réduire. Ce qui va amener certainement à redistribuer les cartes dans la chaîne de valeur entre fournisseur, distributeur comme l'agriculteur.

Cette entreprise s'orient alors vers une solution intégrée de biens et de services en privilégiant la performance économique tout en minimisant son empreinte écologique. Au lieu de voir les obligations ESG comme des freins, elle les utilise comme un guide pour établir une stratégie respectueuse de l'environnement. Elle implique ses fournisseurs, ses employés et ses clients dans cette démarche, instaurant un dialogue ouvert et coopératif.

En adoptant l'EFC, l'entreprise se transforme, non seulement en acteur économique, mais aussi en gardien de notre planète et en serviteur des besoins humains. Le défi de l'entreprise moderne n'est plus simplement de prospérer, mais de le faire de manière à servir à la fois l'humanité et notre planète.

La Répartition Équitable de la Valeur : un Principe Central de l'EFC

Laissez de côté le modèle économique traditionnel où une grande part de la valeur est accaparée par un nombre restreint d'acteurs. L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) propose une vision radicalement différente. Elle reconnaît que chaque acteur, qu'il soit en amont, en aval ou au centre de la chaîne, contribue à la création de la valeur totale. C'est un mouvement vers une économie plus inclusive, où l'équité et le bien-être sont au cœur des décisions d'entreprise.

Dans l'EFC, la coopération n'est pas un champ de bataille, mais une chorégraphie harmonieuse où chaque acteur obtient des bénéfices mutuels. Cela crée une situation gagnant-gagnant, dans laquelle

chaque partie contribue et profite de la valeur créée. Ce partage équitable de la valeur est un pilier de l'EFC. Il vise à récompenser de manière juste toutes les parties prenantes impliquées dans la chaîne de valeur, en tenant compte de leurs contributions respectives.

En effet, dans l'EFC, on reconnaît que chaque acteur, qu'il soit en amont, en aval ou au centre de la chaîne, contribue à la création de la valeur totale et mérite d'être récompensé en conséquence. Cela soutient la dimension sociale des obligations ESG, en promouvant l'équité et le bien-être social.

L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération met l'accent sur la coopération comme moyen de créer et de partager la valeur de manière plus équitable. Contrairement à la logique concurrentielle, où les acteurs cherchent à maximiser leur propre gain, souvent au détriment des autres, la coopération promeut une approche où les parties prenantes travaillent ensemble pour réaliser des bénéfices mutuels.

La concurrence, souvent prédominante dans nos économies actuelles, peut en effet être destructrice de valeur. Elle encourage l'opportunisme et peut conduire à une répartition inégale de la valeur, où certains acteurs, généralement ceux en position de force, capturent une part disproportionnée de la valeur créée. De plus, la concurrence intense peut entraîner des pratiques non durables, comme l'épuisement des ressources naturelles ou l'exploitation des travailleurs, pour maintenir les coûts bas et augmenter les profits.

En l'absence de coopération, il n'y a pas d'objectifs communs partagés mais des objectifs individuels qui peuvent ne pas être compatibles, menant à une destruction de la valeur créée par un tiers.

Au contraire, la coopération, comme promue dans l'EFC, encourage les acteurs à travailler ensemble vers des objectifs communs. Cela peut se traduire par des initiatives conjointes pour améliorer l'efficacité énergétique, développer des produits ou services plus durables, ou améliorer les conditions de travail et les droits des travailleurs. La coopération permet de faire des économies et de créer des synergies. Par conséquent, elle peut aider les entreprises à répondre à leurs obligations ESG et à créer une valeur durable pour toutes les parties prenantes.

En conclusion, l'EFC, en mettant en avant la coopération plutôt que la concurrence, offre un cadre pour une création et une répartition plus équitable de la valeur. Cela permet aux entreprises de répondre à leurs obligations ESG, tout en se positionnant comme des acteurs responsables et durables dans leur secteur. C'est un appel à réinventer les modèles d'affaires, à s'engager dans une transformation profonde qui place la coopération, l'équité et la durabilité au cœur de la stratégie d'entreprise. C'est une invitation à jouer un rôle actif dans la construction d'une économie plus inclusive et durable.

Une Gouvernance Partagée pour un Futur Commun

L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) appelle à une reconfiguration

de la gouvernance traditionnelle des entreprises. Elle prône une gouvernance plus horizontale, inspirée des principes de sociocratie ou d'holocratie, où chaque partie prenante - employés, clients, fournisseurs, communauté locale - a une voix et un rôle actif dans la prise de décision.

Cette vision de gouvernance partagée, en accord avec les critères de gouvernance des obligations ESG, favorise une prise de décision transparente et inclusive. Elle engendre une plus grande équité, valorisant les intérêts de tous et permettant l'intégration d'une diversité de perspectives et de connaissances. Cela peut aboutir à des décisions plus équilibrées et durables, alignées avec les principes de l'EFC.

L'EFC ne se limite pas à une dimension économique. Elle inclut une dimension sociale et de gouvernance importante. En adoptant une gouvernance partagée, les entreprises peuvent établir une équité dans la répartition de la valeur, reconnaître la contribution réelle de chaque acteur et encourager l'initiative individuelle.

La gouvernance partagée contraste fortement avec la gouvernance traditionnelle "top-down", où les décisions sont centralisées et imposées par une élite. Elle prône la décentralisation du pouvoir et favorise la participation active de toutes les parties prenantes. En impliquant toutes les parties concernées dans le processus décisionnel, elle contribue à la création d'une plus grande équité, d'une meilleure prise en compte des intérêts de tous et à des décisions plus durables.

Enfin, la gouvernance partagée renforce la confiance et la coopération entre les parties prenantes. Elle crée un environnement où les acteurs sont encouragés à travailler ensemble vers des objectifs communs, en lieu et place d'une bataille pour les intérêts individuels. Cette cohésion est essentielle pour construire une économie plus durable et résiliente.

En somme, l'EFC, par la promotion de la gouvernance partagée, propose une voie pour répondre aux obligations ESG. Elle offre un modèle de gouvernance plus équitable et durable, qui favorise la coopération, l'inclusion et la création de valeur partagée.

En Conclusion : la Vigilance au Service de l'Innovation Durable

En somme, envisager la vigilance non pas comme une contrainte mais comme un fil d'Ariane vers une économie durable est l'un des messages clés que nous pouvons tirer de ce texte. Il souligne la puissance de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) pour transformer nos entreprises et notre économie, pour le bien de tous.

L'EFC propose une nouvelle vision de la coopération, où chaque partie prenante, loin d'être un simple pion sur l'échiquier des affaires, devient un acteur central de la quête commune d'une prospérité durable. Par son approche, l'EFC renforce la prévention des risques ESG et favorise une anticipation proactive des problèmes.

Plus encore, l'EFC incite à penser l'économie en termes de services répondant aux besoins humains

tout en respectant les limites écologiques de notre planète, un virage audacieux pour le monde des affaires. De plus, elle réinvente le partage de la valeur, plaçant l'équité et le bien-être au cœur des décisions d'entreprise.

Enfin, en prônant une gouvernance partagée, l'EFC promeut une prise de décision transparente et inclusive, qui peut conduire à des résultats plus équilibrés et durables.

Et si le devoir de vigilance devenait ainsi le tremplin pour une économie plus durable et équitable ? En mettant la coopération et la fonctionnalité au cœur de leur stratégie, les entreprises peuvent répondre à leurs obligations ESG tout en créant de la valeur pour l'ensemble de la société. L'EFC pourrait bien être la clé pour les entreprises en quête d'innovation durable. Et vous, êtes-vous prêt à sauter le pas ?